

La vision et l'audace d'un navigateur de haute mer

Alfonso Mattera*

Le 26 août dernier¹ s'est éteint à Bordeaux François Lamoureaux, un forgeron infatigable d'idées et de projets audacieux « *au mépris des rythmes de l'horloge humaine* »², un navigateur visionnaire à la poursuite sans cesse en tous lieux du rêve européen, un frondeur impitoyable de tous ceux qui osaient marcher sur ce rêve.

J'ai eu le privilège de le connaître, et dans certains cas de le côtoyer, durant de longues années³.

Tout d'abord, en coopérant avec lui dans la poursuite de plusieurs actions ainsi que dans l'élaboration et dans la valorisation de certains projets : j'ai connu là un collègue d'une rigueur, d'une probité et d'une efficacité professionnelles qui forçaient l'admiration, voire une sorte de crainte révérencielle.

Au cours des dernières années, ces relations initialement quelque peu réservées sur le plan professionnel ont évolué. Nous avons découvert des valeurs et des approches de pensée communes. J'en suis devenu l'ami, plus tard le confident de ses défis, puis de ses déceptions, de ses amertumes, de ses projets d'avenir comme professeur de l'Université de Bordeaux et du Collège européen de Parme.⁴ Un avenir dans lequel il croyait avec l'obstination qui lui était propre, comme le montre une lettre manuscrite qu'il m'a envoyée, peu de temps avant de mourir, rédigée dans un lit de souffrances, d'une main qui – c'est son épouse qui me l'a rapporté –

* Les opinions exprimées dans le présent éditorial n'engagent que l'auteur.

1. Le n° 2/2006 de la présente Revue, dont François Lamoureaux était membre du Comité de direction, venait à peine de paraître. Voilà pourquoi nous rendons hommage à sa mémoire si tardivement.

2. J. Delors, « Allocution » prononcée à l'occasion de la cérémonie religieuse qui a eu lieu à Andernos-Les-Bains, « *là d'où il vient, où il a passé son enfance et sa scolarité, où est implantée sa famille dont la magnifique devise est 'un esprit de résistance à la fatalité et un goût pour l'engagement'. Il est là, lui, le marin, l'amoureux de la mer* ».

3. À la Commission européenne il a occupé, entre autres, les fonctions de membre du Service juridique de la Commission européenne, chef de Cabinet adjoint de Jacques Delors, Directeur général des Transports et de l'énergie.

n'avait plus la sûreté d'autrefois. Une lettre émouvante, un appel poignant à la vie, dont les quelques lignes demeurent gravées dans les souvenirs qui ne subissent pas les outrages du temps.

Les témoignages de personnalités éminentes, tel celui de Jacques Delors, ont remarquablement décrit les qualités et les réalisations exceptionnelles de cet Européen exceptionnel. Le mien ne saurait être à leur hauteur. Mais l'humanité aussi profonde que j'ai découverte en cet homme au « caractère rugueux », comme d'aucuns l'ont peint, et l'amertume d'une fierté blessée et d'un rêve brisé que le navigateur qui tend les voiles m'a par ce geste léguée, me poussent à remémorer des événements dont j'ai été un témoin privilégié ainsi que quelques beaux moments qui nous ont permis de vivre en complices notre européanité.

La vérité qui dérange

J'ai connu François Lamoureux vers la fin des années 70, début des années 80. Le processus d'intégration européenne semblait enlisé. La crise économique, la plus grave après celle des années 30, avait frappé de plein fouet l'Europe des Six provoquant un repli des États membres sur eux-mêmes et la montée d'un néoprotectionnisme qui risquait de mettre en cause une union douanière réalisée depuis le 1^{er} janvier 1958 au prix d'efforts communs considérables. Un néoprotectionnisme économique qualifié de « *plaie qui ronge le Marché commun* » par le Readers Digest, dans un éditorial qui fit le tour du monde⁵.

Je dirigeais à l'époque une équipe, modeste en moyens mais composée de collaborateurs de grande valeur et fort motivés, chargée de veiller au contrôle du respect des règles communautaires en matière de liberté des échanges intracommunautaires. Une tâche ingrate, car il s'agissait de dénoncer et attaquer des États membres tout en étant conscients qu'ils traversaient de graves difficultés économiques, en les privant de mesures de protection nationale prises dans l'espoir de ne pas succomber sous le fardeau d'une crise impitoyable. Il y avait peu de sympathisants autour de moi et de mon équipe. François fut un de ceux qui appuya sans réserve cette action, imposant d'ailleurs aux autres services de faire preuve de la même rigueur lorsque, au sein du Cabinet du Président Delors, il fut chargé (sans doute à sa propre

4. Il a accepté avec enthousiasme de faire part de son extraordinaire expérience de militant européen aux étudiants du Collège européen de Parme. Ceux-ci ont reconnu en lui une source d'inspiration et un point de référence pour leur avenir. Il a rempli sa tâche avec un engagement et une passion qui ont profondément touché ses étudiants. Qu'il me soit permis de révéler à cet égard qu'il a tenu à suivre et corriger sur son lit de souffrances les mémoires de ses étudiants malgré la prohibition de ses médecins.

5. Édition de septembre 1980.

demande) de présider les réunions des Chefs de Cabinet responsables de veiller à la poursuite des infractions au droit communautaire.

Dans son Allocution précitée, Jacques Delors nous livre une réflexion de Hannah Arendt : « *La manifestation de la pensée n'est pas la connaissance ; c'est l'aptitude à dire ce qui est juste et ce qui est injuste, ce qui est beau et ce qui est laid* ». Selon l'ancien Président de la Commission européenne cette réflexion est « *l'illustration la plus vraie de l'intelligence de François Lamoureux* », réflexion qui constitue aussi, selon moi, la devise du « frondeur impitoyable » qu'il était.

Je garde en ma mémoire des exemples saisissants tirés de nos « réunions des directeurs généraux » du jeudi matin : véritable « conscience européenne », il censurait inertie, manque d'imagination, morosité, laxisme et dérives, avec une ardeur à la limite de la violence verbale. Il fustigeait en particulier les dérives institutionnelles relatives à des aspects qu'il considérait comme essentiels pour la construction européenne, tels le droit d'initiative de la Commission, la méthode communautaire, les compétences exclusives, etc. Je n'oublierai pas le jour où il gratifia de remarques acérées les auteurs d'une directive établissant des règles « *minimales*⁶ ! » de protection des porcs, en tournant en dérision certaines de ses dispositions, véritable « charte des droits des porcs européens », comme celle, par exemple, prévoyant que « *les locaux de stabulation doivent être construits de manière à permettre à chaque porc de s'allonger, de disposer d'une place propre pour se reposer, de se lever sans difficultés, de voir d'autres porcs* ».

La « fine lame » de l'Acte unique

L'entreprise communautaire connaît, de 1984 à 1994, une décennie d'or.

C'est pendant cette décennie que l'Europe atteint des objectifs extraordinaires, se dote des moyens pour accroître sa puissance économique et monétaire et étendre son influence politique sur la scène mondiale, identifie les défis qu'elle devra relever à l'aube du troisième millénaire en réalisant des objectifs tels que :

- un marché unique européen sans frontières intérieures ;
- un Parlement européen plus étroitement associé au processus législatif communautaire grâce à la procédure de coopération ;
- l'Europe des citoyens. Ceux-ci réalisent l'une des aspirations les plus anciennes de l'Être humain : séjourner, avec les membres de leur famille, dans le pays de leur choix et bénéficier,

6. Le point d'exclamation vise à rappeler une observation caustique de François Lamoureux...

grâce à la citoyenneté européenne qui leur sera conférée par le traité de Maastricht, du même traitement réservé aux ressortissants nationaux ;

- la cohésion économique et sociale ;
- de nouvelles politiques communautaires telles la politique de recherche et de développement technologique ainsi que la politique de l'environnement ;
- la politique de coopération européenne en matière de relations étrangères, sécurité et défense ;
- l'Union économique et monétaire dont l'achèvement est organisé par le traité de Maastricht qui sera adopté en 1992 ;
- la réunification de la Grande Europe et l'ouverture d'un dialogue interreligieux à l'échelle mondiale ;
- la création d'un espace culturel européen pour les étudiants grâce, notamment, au programme Erasmus C'est la voie de l'espérance et de la fraternité ouverte à de centaines de milliers de jeunes Européens. Ce sont ces jeunes étudiants itinérants qui démantèlent, jour après jour, les murailles psychologiques qui opposent encore les hommes et les idées. Ce sont eux qui tracent de leurs pas les nouvelles frontières de l'Europe.

Ces résultats exceptionnels sont atteints grâce à la pensée, à la vision et à un engagement personnel total et sans relâche d'un géant européen, Jacques Delors, le protagoniste qui, pendant la décennie de son mandat comme Président de la Commission européenne, concrétise le projet de Jean Monnet, et nous rapproche de la réalisation du rêve européen.

François Lamoureux est à la fois le maître d'ouvrage et l'animateur inlassable du « Grand chantier Delors ». « *Sa créativité fit merveille* ».⁷ Il est l'une des « *fines lames* »⁸ de l'Acte unique européen. S'il est bien connu que 90 % des propositions d'articles qui figureront dans cet Acte ont été conçues par J. Delors, François Lamoureux en a été l'orfèvre juridique.

« Pénélope », la toile tissée à Varengeville⁹ pour enfler d'espérance les voiles européennes

Lorsque le Président de la Commission européenne, R. Prodi, a décidé, en juin 2002, de confier à F. Lamoureux la tâche d'élaborer un avant-projet de Constitution de l'Union euro-

7. L'expression est tirée de l'Allocution précitée de J. Delors

8. « *Mémoires* » de J. Delors

9. Charmant petit village de Normandie.

péenne, l'Europe naviguait dans une mer agitée par des vents soufflant de toutes les directions, des vents tourbillonnant dans les voix et dans les écrits de personnalités bien connues, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Convention européenne. Elles estimaient qu'il fallait tout réinventer, qu'il était besoin d'un nouveau projet européen (celui de Jean Monnet étant considéré comme dépassé...) et qu'une nouvelle méthode communautaire s'imposait.

Il fallait qu'au cœur de la tempête quelqu'un saisisse le gouvernail du navire au péril de chavirer, dessine un nouveau tracé de navigation, tisse des voiles plus larges et plus puissantes, indique aux navigateurs désemparés la direction à suivre. Il fallait un esprit imaginaire, hardi, déterminé, un timonier de haute mer, comme l'Ulysse de la légende. Il fallait François Lamoureux.

Le projet constitutionnel « *Pénélope* », élaboré avec le concours de quelques jeunes « marins européens » imprégnés de l'enthousiasme de leur « capitaine »¹⁰, fut rédigé en deux mois. Il fut promis à une large diffusion grâce à un ouvrage collectif de personnalités européennes autorisées¹¹. Il s'imposa immédiatement en tant que référence précise et autorisée quant à la direction à prendre, aux choix inéluctables à opérer, aux innovations à introduire. Mais il constituait en même temps « une mise en garde » implicite à l'adresse de tous ceux qui se seraient avisés de mettre en cause l'« *acquis communautaire* », voire d'entraver ou freiner le processus d'unification européenne.

Les membres de la Convention l'ont sans doute suivi pour certains aspects. Mais ils en ont ignoré d'autres, essentiels à mon avis, qui ont été à l'origine du mécontentement aussi bien des citoyens qui ont voté « non » à la Constitution que de ceux qui ont fourni une réponse favorable en faisant prévaloir leur foi européenne.

Parmi les aspects ignorés et considérés comme étant essentiels il convient de citer en particulier les suivants :

– le projet de Constitution « *Pénélope* » se présente au lecteur comme un texte concis, intelligible et convaincant. C'est un véritable « bréviaire que le lycéen européen peut garder dans sa poche » selon l'heureuse image du Président de la Convention, Valéry Giscard d'Estaing, qui a critiqué « *Pénélope* », sans réussir cependant à obtenir des « Conventionnels » un texte répondant à ses attentes. Le texte constitutionnel adopté par la Convention se présente en effet au lecteur sous le format assez pesant d'un « *corpus juris* » ;

10. Le groupe, dirigé par F. Lamoureux, était composé de Marie Lagarrigue, Paolo Stancanelli, Pieter Van Nuffel, Alain Van Solinge et Marguerite Gazzé.

11. Publié sous notre direction, cet ouvrage contient les commentaires de R. Prodi, F. Lamoureux, M. Barnier, J. Bitterlich, J-L Bourlanges, E. Davignon, P. Demaret, G. Druesne, C. Grant, D. Hanf, W. Heusel, P. Lamy, J.-V. Louis, A. Mattera, P. Mengozzi, Y. Mény, A. Palacio, J.-L. Quermonne, F. Riccardi, M. Schreyer, P. Sutherland, A. Tizzano, A. Vitorino. Éditions Clément Juglar, Paris, 2003.

– « *Pénélope* » fournit une réponse nette quant aux conséquences qui découleraient pour un pays membre d'un 'non' à la Constitution de la part de ses citoyens. Le texte de la Convention élude la question ;

– le système institutionnel proposé par « *Pénélope* » est simple et opérationnel. De même, la distinction des attributions entre les institutions est claire et fonctionnelle. On ne pourrait guère en dire de même du texte constitutionnel de la Convention.

En définitive, et sans mettre par là en cause les mérites intrinsèques d'une Constitution qui, même en l'état, permettrait des avancées considérables dans la construction européenne si elle entrait en application, l'on ne peut que partager l'opinion exprimée par Jacques Delors avant – soulignons-le – que le référendum français n'ait eu lieu : « *Je n'ai qu'un regret, c'est que la Convention n'ait pas pris en considération le rapport Pénélope (...). Toujours est-il que le travail de Lamoureux et de ses collègues demeure pour moi une source de réflexion et une référence* ».¹²

Pénélope n'avait donc pas réussi à séduire les princes de la Convention. Et le refus de la Constitution européenne a été dès lors ressenti par François Lamoureux comme une double désillusion à tel point dévastatrice qu'elle a fait dire à Jean-Louis Bourlanges qu'il « *est mort d'une maladie shakespearienne qui exprimait une désillusion collective* ».¹³

À cette désillusion il convient d'ajouter la constatation amère, comme le souligne Ferdinando Riccardi, « *que les circonstances l'avaient en définitive évincé de la participation active et personnelle à l'effort de relance* ».¹⁴

« Galileo » : la haute mer qui rejoint le ciel

François Lamoureux se devait de laisser une marque identitaire à la hauteur des défis qu'il avait relevés, le coup d'éclat du parcours professionnel d'un navigateur de haute mer. Ce fut « *Galileo* », un programme de navigation satellitaire qui, selon Jacques Delors, « *n'aurait jamais vu le jour sans son obstination et sans sa capacité de synthèse* ».¹⁵

C'est un programme porteur d'avenir, de progrès et d'une solidarité accrue, une « *boussole spatiale* » qui permettra aux Êtres humains de se rapprocher, de se répéter n'importe où dans le monde et de se retrouver, qui sauvera des vies humaines en rendant possibles des interven-

12. Citation tirée de l'éditorial de F. Riccardi, consacré à F. Lamoureux. Agence Europe n° 9257 du 5 septembre 2006.

13. Ibidem

14. Ibidem

15. Allocution précitée.

tions plus rapides, qui surveillera les risques et les sources de danger pour les populations de l'ensemble de la planète, qui guidera aveugles et navigateurs, conducteurs et randonneurs.¹⁶

« Galileo » est un projet qui conjugue audace et vision. L'on en est séduit avant même d'en saisir pleinement l'impact extraordinaire sur notre vie quotidienne. C'est la haute mer qui rejoint le ciel, aux confins d'horizons où la créativité de l'homme se sublime.

16. <http://europa.eu.int/comm/dgs/energy-transport/galileo>

